

OPINIONS REPUBLICAINES

Unité de pensée et de volonté

En développant son action électorale, la Fédération Républicaine du Nord marque chaque jour l'unité profonde de pensée et de volonté qui inspire tous ses adhérents.

C'est une entreprise peut-être difficile que de rassembler sur un même terrain et sous un même programme des hommes qui s'attachent à des républicains de gauche ou socialistes indépendants.

Les exigences d'un scrutin qui doit déterminer de larges courants d'idées, s'ajoutent à la bonne volonté des militants qui composent les divers partis républicains, à réaliser une intime et durable fusion.

Pour apprécier à sa juste valeur cette fusion des forces républicaines et pour en comprendre le caractère, il suffit de comparer notre situation à celle de nos adversaires.

Chez nous, on ne rencontre que d'authentiques républicains groupés autour des mêmes principes et apportant dans la diversité de leurs nuances la richesse de pensée nécessaire aux adaptations que réclame la vie courante.

A droite, des libéraux qui se disent républicains, se sont alliés à des royalistes incontestés donnant ainsi au corps électoral tout entier l'exemple de la plus immoralité des contradictions.

L'extrême-gauche, MM. Varennes et Claussat, socialistes unifiés tous les deux, ont fait liste commune avec un royaliste démodé, M. Marron, cependant que M. Suis élu naguère avec l'assentiment de l'évêque de Moulhaubain, était sa destinée politique à celle d'un instituteur collectiviste et que deux piliers de la Section française de l'Internationale Ouvrière, les Bretons Goude et Masson, faisaient une cour indécente à M. Daniellou, le plus pâle des progressistes.

Faut-il s'étonner que les électeurs marquent leur dégoût de ces opérations extravagantes ?

Pour nous, si nous avions besoin d'un parrainage, nous le trouverions dans un article écrit l'auteur, après avoir exalté « le plus haut idéal moral » vers lequel doivent converger les efforts des républicains, écrit :

« Sur ce terrain commun, mais indéfiniment ouvert, tous peuvent se rencontrer : républicains de gauche (y en aurait-il de droite ?) républicains modérés et immodérés, radicaux, radicaux-socialistes, socialistes de tout nom et de toute école.

On ne demande pas à chacun jusqu'où il ira, de quel pas il marchera, on demande à tous dans quel sens ils vont.

On ne leur demande pas s'ils vont plus ou moins vite. Mais, si tous vont, résolument, dans le même sens, ils sont, qu'ils le veulent ou non la grande armée de la Révolution française.

De qui sont ces fortes paroles qui s'appliquent exactement à la Fédération Républicaine du Nord, laquelle comprend un nombre important de socialistes indépendants ?

De qui ce pressant appel ?

De Ferdinand Buisson, qui le publiait dans le Quotidien du 16 juin 1923.

De l'ancien même d'un grand démocrate, d'un de ceux dont l'autorité est universellement reconnue, nous sommes donc dans la bonne voie et nous pratiquons ce qu'on appelle, en des heures moins troubles, la concentration républicaine.

Léon PASQUAL, Sénateur du Nord.

Les Sinistrés ont tenu une grande réunion

UN IMPORTANT ORDRE DU JOUR A ÉTÉ VOTÉ A L'UNANIMITÉ

Paris, 2. — La Fédération des Associations d'habitants des sinistrés a tenu aujourd'hui son assemblée générale sous la présidence de M. Georges Baillet-Latouze, président de la Fédération ; assisté de MM. Charles Dufour (Ardenne), secrétaire général ; Adrien Maurice (Meurthe-et-Moselle), trésorier ; de Lubersac et Chénebent, sénateurs et de tous les présidents des Associations et Unions de sinistrés.

L'assemblée générale a tenu à l'unanimité le vœu « que le statut des sinistrés soit enfin assuré de la stabilité sans laquelle l'achèvement de la reconstruction deviendrait à tout jamais impossible ».

Que sous aucun prétexte il ne soit désormais porté atteinte, non seulement à la loi de 1919 mais encore aux principes fondamentaux du droit français qui assurent la fixité des relations juridiques entre les citoyens et l'Etat ; que le gouvernement, pour rendre confiance aux sinistrés et leur permettre d'achever l'œuvre d'intérêt général qu'ils ont entreprise leur donne, par une déclaration formelle, tout apaisement à ce sujet.

UN LIEN TRESORIER A MYSTERIEUSEMENT DISPARU

Versailles, 2. — L'autorité militaire a été avisée de la disparition mystérieuse du lieutenant Galliard qui occupait les fonctions de trésorier au 503e Régiment des Chars de Combat en garnison à Versailles et qui avait été relevé de ses fonctions le 1er mai.

Bien qu'aucun manquement n'ait été constaté la comptabilité va être soumise à une expertise. Le disparu était âgé de 28 ans ; il habitait avec sa femme et ses deux enfants, rue du Vieux Versailles.

LA R. P. EN ANGLETERRE

Londres, 2. — Hier soir, à la Chambre des Communes, au cours d'une réunion à laquelle M. Mac Donald assistait, le parti travailliste parlementaire a décidé que les membres du parti en Irlande se réuniraient à la façon dont ils voteront à l'égard de la proposition de représentation proportionnelle.

Suivant le correspondant parlementaire de l'Agence Reuters, on déclare, dans les couloirs de la Chambre, que la décision des travaillistes a fortement déçus les libéraux qui, ainsi qu'on le sait, auraient voulu que le gouvernement donnât, au cours de la présente session, son appui au vote en faveur de la proposition de représentation proportionnelle.

Les 6, 7 et 8 Mai libération de la classe

Paris, 2. — Le deuxième contingent de la classe 1922 va rentrer dans ses foyers, les 6 et 8 mai.

Le Problème des Loyers

Il reste alarmant dans le Nord

Parmi toutes les questions économiques et sociales de l'heure présente, sollicitant et retenant l'attention de nos populations ouvrières, celle du loyer se place sans conteste au premier plan, par sa répercussion sur la vie même de notre pays.

Le logement, le foyer familial, est aussi indispensable au travailleur, pour son action productrice, que le pain quotidien.

Le priver de loisir, c'est commettre un crime social.

Cette pensée a guidé le législateur dans son œuvre, mais celle-ci présente le grave inconvénient d'être diffuse, incohérente et de se prêter à toutes les interprétations souvent fantaisistes, des tribunaux appelés à solutionner les litiges.

La loi du 29 Décembre 1923 interdit toute expulsion de locataires avant le 1er Janvier 1926.

Or, à Lille, une famille ouvrière vient d'être jetée sur la rue, avec son modeste mobilier, par décision d'un juge de paix.

C'est un acte absolument ontraire à l'esprit de la loi et à son texte même.

Le législateur a voulu juguler la crise du logement, partout où elle sévit. Il a certifié, avec raison, qu'il est particulièrement aiguë dans toutes les communes des Régions libérées, sans distinction.

Les brutales et navrantes expulsions de locataires semblaient être à jamais écartées et reléguées dans l'amas des mauvais souvenirs d'antan. Il n'en est rien, cependant puisque Lille vient d'être le théâtre d'un de ces scènes abominables.

Elle s'est déroulée en opposition flagrante avec le texte législatif, voté en vue d'assurer un logement à tous les travailleurs, à tous les locataires de bonne foi.

Les effets de la loi promulguée le 29 décembre 1923 et complétée par celle du 23 janvier 1924 sont valables jusqu'au 1er janvier 1926. Ils interdisent formellement toute expulsion avant cette date et nous avons la ferme espérance que le délai sera prorogé jusqu'au moment où toutes les habitations, détruites par la tourmente de guerre, seront reconstruites. Des milliers sont encore à édifier.

Les conventions intervenues au cours des années 1922, 1923, 1924, gardent toute leur force, quels que soient les prix stipulés et pour les nouvelles locations, la majoration du loyer, sur la valeur locative de 1914, ne peut excéder 110 pour cent à Lille, Roubaix, Tourcoing, ni, pour cent, au maximum, dans les communes de moins de mille habitants.

Trop de locataires, désireux de s'assurer un logement, acceptent sans protestations les conditions souvent draconiennes qui leur sont faites, sans connaître les lois en vigueur, ou négligeant d'en réclamer le respect et l'application. Ils se font ainsi les artisans de leur exploitation abusive, nuisible non seulement à leurs intérêts personnels, mais à la cause générale.

Des barrières ont été opposées, par le législateur, à la hausse illicite des loyers. Les locataires ne doivent pas les renverser par égoïsme ou imprévoyance. Une telle violation nuit à l'économie de l'intérêt public, au seul avantage de cupides spéculateurs spéculant sur l'ignorance ou la naïveté des masses prolétaires. Un prix-limite a été fixé. Chacun doit s'en inspirer.

E. POLVENT.

Temps nouveaux en Russie



LE PALAIS DU KREMLIN, A MOSCOU, ANCIENNE RESIDENCE DES TSARS, A ÉTÉ TRANSFORMÉ EN UN MUSEE DE LENINE. ON VOIT ICI, UNE DES SALLES DU PALAIS DEVENUE CABINET DE TRAVAIL OU VIENNENT S'INSTRUIRE LES MILITANTS A L'OMBRE D'UN PORTRAIT EN PIED REPRESENTANT LE « TSAR ROUGE » DISPARU, HARANGUANT LA FOULE.

Une cause célèbre Drames étranges

L'AFFAIRE THAW, TERMINEE PAR UNE MISE EN LIBERTÉ

New-York, 2. — Le millionnaire américain Harry B. Thaw vient d'être remis en liberté sous caution, en attendant la décision de la Cour supérieure de l'Etat de New-York, qui aura à statuer sur la demande de révision introduite par sa femme.

On sait qu'il y a une quinzaine de jours, après une bataille qui dura depuis 1906, Harry Thaw fut déclaré sain d'esprit et autorisé à quitter la maison de santé où il avait été interné. On se souvient encore du drame qui, à l'époque (1906), passionna les Etats-Unis ; Harry Thaw, jeune homme de vingt-cinq ans, fils d'un des plus riches financiers américains, tua d'un coup de revolver le peintre Stanford White, qui avait été l'ami de la femme Evelyn Nesbit, devenue Mme Thaw. Après un procès qui dura plus de trois ans, Thaw fut déclaré irresponsable, mais écondu dans une maison de santé.

Depuis, par dix fois sa famille essaya, mais sans succès, de faire annuler cette décision. Et voici où l'affaire se corse : c'est maintenant sa femme, Mrs Evelyn Nesbit-Thaw, qui demande la révision du jugement qui libère son mari, craignant, dit-elle, de subir le même sort que Stanford White s'il était laissé en liberté. Elle se considère de plus en plus comme administratrice de l'immense fortune de son époux, fortune qui, en cas de divorce, lui échapperait et qui d'ailleurs a été considérablement diminuée par les frais énormes de procès engagés depuis 18 ans.

MORT DE M. MAGNIAUDE EX-DEPUTE DE L'AISNE

Paris, 2. — On annonce la mort de M. Emile Magniaude, décédé ce matin à Paris. Le défunt avait été député de l'Aisne, de 1898 à 1919.

Au Parlement, il s'était spécialement occupé de questions fiscales et financières.

LE REGENT D'ETHIOPIE VA VENIR EN FRANCE

Paris, 2. — Le roi Tafari, régent d'Ethiopie doit venir prochainement en France. L'Ethiopie ayant été récemment admise à la Société des Nations, le régent vient en Europe pour exprimer ses remerciements aux gouvernements qui y ont contribué. D'ailleurs, après son séjour à Paris, le ras Tafari se rendra à Londres et à Rome.

TROIS TUÉS, EN AUTO

Belfort, 2. — Une automobile, conduite par un contremaître d'usine, a capoté hier soir à 30 heures, à Sochaux (Doubs) chaque nuit un fustil aux Messageries de la Gare de Saint-Etienne-Châteaucreux. Massapier, qui choisissait de préférence des armes de luxe, a déposé quatre complices recueillis, chez qui ont été retrouvées les armes volées. Ces derniers ont également été arrêtés et mis, avec Massapier, à la disposition du parquet.

ONZE PERSONNES L'ONT ÉCHAPPÉ BELLE

Châlons-sur-Seine, 2. — Un camion automobile portant douze personnes et qui traversait le passage à niveau à la Petite-Verrière, a été tamponné par un train départemental.

Les douze occupants ont été culbutés sur la voie. Un seul a été grièvement blessé.

UN HOMME VOLAIT UN FUSIL, CHAQUE NUIT

Saint-Etienne, 2. — La police a arrêté un nommé Alexandre Massapier, âgé de 26 ans, habitant rue de la Montat, à Saint-Etienne, qui, depuis quelques temps, volait chaque nuit un fustil aux Messageries de la Gare de Saint-Etienne-Châteaucreux. Massapier, qui choisissait de préférence des armes de luxe, a déposé quatre complices recueillis, chez qui ont été retrouvées les armes volées. Ces derniers ont également été arrêtés et mis, avec Massapier, à la disposition du parquet.

TOUR DU MONDE EN AVION Q'EST DEVENU LE MAJOR AMERICAIN MARTIN ?

Chignik (Alaska). — Malgré toutes les recherches on n'a encore découvert aucune trace du major Martin chef de l'escadrille américaine qui tenta le tour du monde en avion.

On espère que le major et son mécanicien se sont réfugiés dans un des nombreux abris de la côte de l'Alaska.

HUIT CENT CINQUANTE VICTIMES DE LA TORNADE AUX ETATS-UNIS

New-York, 2. — Des informations reçues d'Atlanta annoncent que le nombre des victimes de la terrible tornade, qui s'est abattue sur Caroline, la Géorgie, la Louisiane, l'Alabama et l'Alaska, est d'environ 150 fois 100 blessés et disparus. Les débris sont évalués à plus de 10 millions de dollars.

UN HOMME TUA SA FEMME DANS UNE CHAMBRE D'HOTEL

Lyon, 2. — Hier matin, Alphonse Bonardo, âgé de 30 ans, occupant une chambre à l'Hotel Baltu, rue Mercière, fit remettre au bureau de l'Hotel le billet suivant : « Montez vers ma femme ; je l'ai tuée. Je vais mourir. Adieu ! »

On trouva en effet, la femme Bonardo, née Juliette Gautier, âgée de 33 ans, morte dans son lit, sans aucune blessure apparente mais les jambes entourées de cataplasmes. Toutefois, l'examen approfondi du cadavre permit d'établir que la malheureuse avait été atteinte de deux balles, l'une à l'épaule droite et l'autre au bassin. On pensa que le mari meurtrier, après avoir fait feu sur sa femme, voulut ensuite panser les blessures, mais tous les soins ayant été inutiles, Bonardo prit la fuite.

Bonardo, qui jouit d'une mauvaise réputation, vivait de la prostitution de sa femme.

UN HOMME FUT TROUVE PENDU SUR LES BERGES DE LA SEINE

Paris, 2. — Des gardiens de la paix du 5e arrondissement ont découvert hier après-midi, sur les berges de la Seine, près du Petit-Pont, un homme pendu à l'aide de son cache-col à un anneau scellé, servant à amarrer les bateaux.

Dans une des poches du mort, on a découvert des papiers au nom de Charles-Pierre Hano, né le 10 septembre 1901, à Vitry-sur-Seine et demeurant chez ses parents, à place Faidherbe, même localité.

Après une enquête minutieuse, l'agent du nez et une au-dessus de l'arcade sourcilière gauche.

Les parents de M. Pierre Hano ne croient pas à un suicide.

L'enquête, ouverte par le commissaire du quartier de la Sorbonne, n'a pu établir jusqu'à présent s'il y avait eu crime.

Un Hollandais accapareur

IL RAFLAIT DANS LA REGION DE LILLE, LES SUIFS ET LES GRAISSES AU BENEFICE DE SON PAYS,

Un sujet néerlandais, Nathan Devriès, raflait le suif et la graisse sur les marchés de la région de Lille et envoyait le tout dans son pays d'origine.

Mais tout à une fin. Le Hollandais se fit « piper » et une instruction fut ouverte par M. le Juge d'instruction Réjoux du Parquet de Lille, au moment où l'information judiciaire est terminée et le magistrat qui la menait, a décidé de renvoyer devant le Tribunal correctionnel, Nathan Devriès.

Le sujet sera poursuivi pour spéculation illicite et accaparement.

Puisse cet exemple servir à quelque chose ? ...

UN MINEUR DE WAZIERS TUÉ PAR DES GAZ

L'ouvrier mineur polonais Jean Gympmann, 40 ans, demeurant 42, rue de Valenciennes, était pris l'autre nuit de violentes douleurs. Malgré les soins que lui prodigua le docteur Dupas, il ne tardait pas à succomber des suites d'une intoxication par des gaz d'explosifs. Voici dans quelles circonstances le malheureux Polonais fut intoxiqué.

Le bouilleur Douay venait de faire exploser trois mines dans une galerie de la fosse Notre-Dame. Lorsqu'il jugea l'aération suffisante le bouilleur autorisa les ouvriers occupés dans cette galerie à reprendre leur travail. Mais les terres étaient restées imprégnées des gaz délétères dégagés par l'explosif. Des émanations se produisirent lorsqu'on procéda au déblaiement. Cependant Gympmann ne ressentit sur le moment aucun malaise et rentra à pied chez lui, son travail terminé.

De nouvelles précautions ont été prescrites dans l'emploi des explosifs utilisés au fond.

GRÈVES A MARSEILLE DES BOULANGERS

Marseille, 2. — Les ouvriers de plusieurs boulangeries se sont mis en grève. Toutes les mesures utiles ont été prises pour que la fabrication du pain ne soit, nulle part, interrompue.

DES CHARBONNIERS

Marseille, 2. — Une discussion s'étant produite sur les quais entre un ouvrier charbonnier et son contremaître, discussion au cours de laquelle ce dernier a frappé l'ouvrier d'un coup de poing, les charbonniers ont décidé une grève de 24 heures.

UNE BOMBE ÉCLATA PRÈS DE LONGWY

Longwy, 2. — A Hussigny-Godbrange, centre minier important, une bombe a éclaté la nuit dernière près de la maison d'un chef de poste. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

Les obsèques solennelles d'un héros du « Dixmude »

ELLES EURENT LIEU A CHANTILLY ; 2.000 PERSONNES Y ASSISTÈRENT

Chantilly, 2. — C'est au milieu d'une assistance que l'on peut évaluer à 2.000 personnes, qu'ont eu lieu aujourd'hui, à Chantilly, les obsèques solennelles du quartier maître aviateur Guillaume qui succomba avec le « Dixmude » et dont le corps recouvert en mer avait été amené à Toulon.

Le Ministre de la Marine avait réédifié l'honneur Boissière, six officiers et dix marins. Le Ministre de la Guerre était représenté par un officier du 5e chasseurs de Scailis.

Un peloton du même régiment rendait les honneurs.

Le Conseil municipal, des délégations de toutes les sociétés de la ville et des environs, les enfants des écoles, ont accompagné le corps au cimetière.

M. Guillaume père, son fils, ses deux filles et leurs époux conduisaient le deuil.

En signe de deuil, les commerçants avaient fermé leurs devantures sur tout le parcours du cortège.

Au cimetière, M. Vallon, maire de Chantilly, a rappelé la conduite héroïque du quartier-maître Guillaume et de ses malheureux camarades ; puis il a salué sa dépouille.

Le pain à 1 fr. 15 dans le Nord

La Commission des Farines du département du Nord s'est réunie hier, à la Préfecture, sous la présidence de M. Carneau, secrétaire général.

Étaient présents : MM. Creton, adjoint au maire de Lille ; Krühnig, Henriquet, Walford, Deibere, président du Syndicat des patrons boulangers ; Georges Polié, maire de Loos ; Destombes et Brettefontaine.

Absent : M. Fauchaux, ministre. Constatant que le prix des farines est en corrélation directe avec le cours du blé, la Commission a décidé de porter le prix du pain à 1 fr. 15 à partir du jeudi 8 mai.

Une nouvelle réunion aura lieu le 15 mai prochain.

LE NOUVEAU TARIF, EN VIGUEUR A DOUAI

Le maire de Douai a pris l'arrêté suivant : « A dater du dimanche 4 mai 1924, jusqu'à nouvel arrêté, la taxe du prix du pain est fixée à 1 fr. 15 centimes le kilo, pour tout le territoire de la ville de Douai ».

Pour "profiter avec"

ALIDA VOLA SA PATRONNE, FIT LA "BOMBE" A MONTMARTRE...

Paris, 2. — Une désagréable surprise attendait vendredi dernier, Mme M..., demeurant 77, boulevard Magenta, qui s'était absentée pendant un jour, rentrait à son domicile. Armoires et placards avaient été fracturés. Toute la lingerie fine, les bijoux et les bijoux, un tailleur, trois paires de souliers, quelques chapeaux et autres accessoires de toilette avaient disparu, ainsi que neuf bagues en or, trois montres et un bracelet en orbes en platine. L'agent le plus important en billets de banque et cent cinquante francs de pièces d'or avaient suivi le même chemin.

Persuadée que son appartement avait reçu la visite de cambrioleurs, Mme M... s'étonna : « Comment se fait-il qu'Alida n'ai rien entendu ? »

Alida Pierret, c'est la petite bonne, une jeune blonde de dix-huit ans et demi, venue depuis peu de Demervy (Belgique) où elle est originaire. Aux appels de Mme M..., Alida ne parut pas — et pour cause. C'est elle qui, profitant de l'absence de sa patronne, avait fait main basse sur l'argent, les bijoux et les vêtements. L'agent le plus important en billets de banque et cent cinquante francs de pièces d'or avaient suivi le même chemin.

Mais quel'un troubla la fête. M. Garnier, commissaire de la Porte-Saint-Denis, avait chargé l'inspecteur Dronchin de retrouver la petite bonne. Après une enquête minutieuse, le policier découvrit hier soir Alida dans un grand café des boulevards, et fort gaillardement lui fit compliment de sa toilette et du prétentieux somptueux qu'il faisait valoir sur elle.

On vous prendrait presque pour votre patronne, Mme M..., conclut-il, non sans ironie. La petite bonne, pas interloquée pour un sou, après avoir un instant hésité, tendit ses livres d'argent devant le Tribunal correctionnel, Nathan Devriès.

Aménée devant M. Garnier, la jeune Belge déclara au magistrat qu'elle avait voulu connaître la grandeur de sa patronne.

C'est pourquoi, dit-elle, avec l'accent de Mme Beutemann, j'ai dévalisé ma patronne et, comme je m'attendais à être arrêtée, je me suis dépêchée de « profiter ». J'ai mis les bouchées doubles.

Une chute terrible à Wasquehal

DEUX OUVRIERS GRIÈVEMENT BLESSÉS

Un grave accident est survenu à la Raffinerie de Pétrôle du Nord à Wasquehal. Quatre ouvriers de l'entreprise Wasquehal et Croix, travaillant à l'entretien de la fosse, furent tués mardi, vers 10 heures, à descendre une cuve dans une excavation. L'un de ceux qui se trouvaient à l'avant, fit un faux-pas et tomba dans le trou. Les trois autres furent entraînés par la lourde pièce. Les deux porteurs de l'arrière se tirèrent de leur chute avec quelques contusions et purent regagner leur domicile après avoir reçu les soins de M. le Dr Wuynghebaux, de Croix.

L'un, M. Albert Sénéchal, en sera quitte avec quinze jours de repos.

Les deux autres ouvriers eurent moins de chance. M. Fernand Héring, 28 ans, demeurant à Annoeuille, se fit une fracture du poignet droit. Le troisième, M. Louis Dubois, âgé de 35 ans, fut transporté à l'Hôpital de la Fraternité sur ordonnance du médecin, ainsi que le quatrième, Hector Deryck, même âge, le plus gravement atteint, et pour lequel on craint une fracture du crâne. Les blessures ne semblent cependant pas le mettre en danger de mort.

M. Biéhyer, commissaire de police, à Croix, a ouvert une enquête.

M. JAVARY, DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION DE LA CO'ZAGNE DU NORD

Paris, 2. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le Conseil d'Administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord a nommé M. Paul-Emile Javary, directeur de l'exploitation de la Compagnie.

MONOPOLE ET CONCENTRATION

Un exemple dans le Nord

Depuis quelque temps, les monopoles d'Etat font l'objet de critiques acerbes de la part de leurs adversaires qui les ont condamnés à mort et qui déjà commencent l'exécution de leur sentence.

Mais, — ô logique des hommes et des choses, — ce sont ceux-là mêmes qui les combattent le plus violemment qui pour la satisfaction de leurs intérêts personnels, créent d'autres monopoles.

Des exemples ? 7 mois nous en trouvons autour de nous, dans notre Nord même, et chacun pourra les vérifier.



François LEFEBVRE Député-Maire de Denain

Notre ami François Lefebvre, député, maire de Denain, au cours d'une conversation bâtive, nous a cité, dans le cadre de l'exploitation minière qu'il connaît, un type de cette concentration :

LE MONOPOLE DE LA HOUILLE

C'est un exemple pour personne, nous dit Lefebvre, que le Comité des Houillères défilé, depuis longtemps, le monopole de la production et de la vente de la houille dans notre pays. Les coke, les agglomérés, tout ce qui est charbon, fait, tout naturellement, partie de la même maison.

« Voici qu'on y ajoute à présent le gaz, l'électricité, le benzol, le mazout et quantité d'autres produits chimiques.

Ainsi, si je prends pour exemple ce qui se passe dans notre région de Valenciennes, nous voyons la Compagnie d'Anzin, — qui se vend sur environ 300 hectares, de Péruwelz à Somain, — argumenter considérablement son exploitation et ses bénéfices.

Ils étaient, en effet, de 22.333.924 francs en 1922 ; ils sont de 29.433.842 francs en 1923.

« Soit une augmentation de 7.099.918 francs. Le dividende, qui fut de 40 francs pour 1922, passa à 50 francs pour 1923.

« Après la guerre, les dirigeants de cette Compagnie se sont mis au travail d'augmenter l'électricité à leur monopole déjà existant. C'est là un progrès que nous sommes heureux de saluer et que nous ne voulons nullement critiquer.

« Mais, dans l'atmosphère du gaz qui s'en dégageait, le récupèrent maintenant et le livrent à la consommation, — ce qui est infiniment mieux.

« Les grosses machines à vapeur, les machines à vapeur de charbon, sont remplacées par des machines électriques, ce qui nécessite la fabrication de courant et permet à la Compagnie d'Anzin de vendre à la consommation l'excédent de sa production, faisant concurrence aux petites usines qui avaient le monopole de l'éclairage, — ce qui n'est pas de nature à nous déplaire et les prix doivent s'en ressentir.

« La conséquence, c'est que l'usine à gaz de Denain, qui fabriquait le gaz et l'électricité, ne s'est plus rien, et se voit réduite au rôle d'intermédiaire en attendant sa disparition totale. Ce serait d'ailleurs déjà chose faite, si les communes n'étaient plus tenues par un contrat à solder à cette usine.

« Il y a donc la concentration, monopole de fait, chaque jour plus puissante et expropriation de la petite industrie coréenne par la puissance capitaliste.

Ceux qui font marcher, prospérer cette industrie, — qui développent les monopoles sont les mêmes qui développent les monopoles de l'électricité, qui l'enlèvent ; ce sont également les employés, les ouvriers qui ont donné leur travail intellectuel et manuel à la prospérité de l'industrie : Français, Polonais, Belges ou Allemands ; tous ont produit dans les mêmes conditions.

« Les actionnaires, que ce soient les princes d